

23 oct 2008 -18:26

Ordre du jour du Conseil des ministres du 23 octobre 2008

Ordre du jour

Ordre du jour

Ne peut pas être publié - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda.

- Notifications des Conseils du 5 octobre 2008, 6 octobre 2008, 9 octobre 2008, 10 octobre 2008, 11 octobre 2008 et 14 octobre 2008.
- Représentation du Gouvernement :
  - 11 novembre - Cérémonie au Tombeau du Soldat inconnu, à 10h ;
  - 15 novembre - Te Deum à la Cathédrale Saint-Michel et Gudule, à 10h.
- Décisions budgétaires dans le cadre du budget initial 2009.
- Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.
- Transfert de propriété du château de Burg-Reuland de l'Etat à la Communauté germanophone.
- Détermination des emplois des agents du Corps interfédéral de l'Inspection des finances qui constituent un même degré de hiérarchie.
- Lancement de marchés publics pour la police intégrée structurée à deux niveaux.
- Délimitation des zones de secours pour la sécurité civile.
- Classification des fonctions des membres du personnel de l'administration fédérale de niveau A.
- Nomination de membres au service de médiation du groupe SNCB.
- Fixation du prix de revient du service des impôts régionaux (deuxième lecture).
- Adaptation des titres-services à l'indice pivot.
- Répartition des crédits pour les investissements économiseurs d'énergie dans les SPF et préparation du nouveau fonctionnement de Fedesco.
- Modification des statuts du Fonds monétaire international.
- Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive.
- Transposition et mise en œuvre du droit européen en droit belge.

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).